

Département de la MOSELLE Arrondissement de THONVILLE 	COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 JUIN 2016 à 18h
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ En exercice : 29 ▪ Présents : 21 ▪ Représentés : 8 	Le Conseil Municipal de la Commune de Terville s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 21 juin 2016, sous la présidence de Mme Christelle Hoël, Première Adjointe au Maire En présence de : M. Boulay, Mme Vanduch, M. Ackermann, Mme Wagner, M. Froehlicher, Mme Merscher-Vogel (à partir du point n°9) M. Hoël, Mme Nalepa, Mme Huot, M. Pas, Mme Dalla Favera, M. Mielcarek, Mme Cailliez, M. Maggioli, Mme Baldo, M. Ziegler, M. Costagliola, Mme Laurent, M. Perniceni, Mme Le Lay
	Ont donné procuration : M. Luxembourger à M. Ackermann, M. Berardi à M. Hoël, Mme Even à Mme Nalepa, M. Tomaz à Mme Huot, M. Felten à M. Boulay, Mme Conge à Mme Vanduch, Mme Meftah à Mme Baldo, M. Delon à Mme Laurent Secrétaire de séance : Mme Cailliez

ORDRE DU JOUR :

Adoption des procès-verbaux des 6 et 13 avril 2016

Désignation du secrétaire de séance

MOTION : Demande d'attribution d'un 7^{ème} poste élémentaire au groupe scolaire « Le Moulin » à Terville

1. Communication des décisions prises en application de la délégation permanente
2. Approbation du compte de gestion 2015 du Budget de la Ville présenté par le Trésorier Principal
3. Désignation du Président de séance pour examen et approbation du compte administratif 2015 du Budget de la Ville
4. Adoption du Compte Administratif 2015 du Budget de la Ville
5. Affectation des résultats de l'exercice 2015 du Budget de la Ville
6. Décision Modificative n° 1 du Budget 2016 de la Ville
7. Acquisition foncière de parcelles auprès de la SEBL
8. Autorisation de cession de terrains à la Société Tervilloise d'Aménagement Foncier
9. Garantie d'emprunt à la Société Tervilloise d'Aménagement Foncier
10. Demande de mainlevée d'une restriction au droit de disposer
11. Rétrocession d'une parcelle sise rue du Maréchal Foch
12. Demande de reclassement de la Route Départementale 13 A dénommée rue Le Kem en voie communale
13. Subvention complémentaire à l'association « Terville Florange Olympique Club volley-ball »
14. Elaboration du Plan Communal de Sauvegarde
15. Compte-rendu annuel d'activité de la concession gaz 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** les procès-verbaux des 6 et 13 avril 2016
- **DESIGNE** comme secrétaire de séance Madame Guylaine Cailliez
- **FONT APPEL** à la responsabilité des Services de l'Education Nationale et demandent l'ouverture d'un 7^{ème} poste élémentaire au groupe scolaire « Le Moulin » à Terville pour lui permettre d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.
 1. **PREND ACTE** des présentes présentations
 2. **APPROUVE** le compte de gestion 2015 présenté par Monsieur le Trésorier Principal de Thionville et Trois Frontières
 3. **DESIGNE** Monsieur Jean-Paul Boulay, comme Président de séance pour examen et approbation du compte administratif 2015 du Budget de la Ville

4. **APPROUVE** le compte administratif 2015 du Budget de la Ville, lequel fait apparaître les résultats suivants :

2015	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes (titres émis)	2 575 756,10 €	9 562 619,52 €	12 138 375,62 €
-Dépenses (mandats émis)	3 794 788,68 €	8 807 111,20 €	12 601 899,88 €
= Résultat de l'exercice 2015	- 1 219 032,58 €	755 508,32 €	- 463 524,26 €
+ Résultat reporté	- 218 846,52 €	65 545,58 €	- 153 300,94 €
= Résultat cumulé	- 1 437 879,10 €	821 053,90 €	- 616 825,20 €
+ Solde des restes à réaliser d'inv	1 047 025,15 €		1 047 025,15 €
= Résultat de clôture	- 390 853,95 €	821 053,90 €	430 199,95 €

5. **AFFECTE** la somme de 390 853,95 € au compte R 1068 de la section d'investissement de l'exercice 2016 ; **REPORTE** la somme de 430 199,95 € au compte R 002 « excédent de fonctionnement reporté » à la section de fonctionnement de l'exercice 2016.

6. **ADOpte** la décision modificative n° 1/2016

7. **AUTORISE** l'acquisition foncière auprès de la SEBL des parcelles cadastrées Lieudit Huhnerfeld constituant les :

- Lot 4 du Parc d'Activités Technologiques d'une superficie de 55 ares et 29 ca,
- Lot 5 du Parc d'Activités Technologiques d'une superficie de 69 ares et 01 ca,
- Lot 9 du Parc d'Activités Technologiques d'une superficie de 56 ares et 41 ca ;

AUTORISE l'acquisition à la somme de 44,50 euros/m² libre de charges ; **DIT** que le cahier des charges de cession ne s'appliquera pas aux ventes faites par la SEBL à la Ville de Terville ; **AUTORISE** le Maire, ou son représentant à ce type d'opération Monsieur Jean-Paul Boulay, à signer les actes authentiques et définitifs liés à l'acquisition, et d'une manière générale à prendre toute mesure et à signer tout document utile permettant l'exécution de la présente délibération ; **IMPUTE** les différentes dépenses au chapitre 21 du budget 2016.

8. **AUTORISE** la cession à la SEM Société Tervilloise d'Aménagement Foncier des parcelles communales, cadastrées :

- Lot 5 du Parc d'Activités Technologiques d'une superficie de 69 ares et 01 ca, au prix de 52,90 euros/m² (soit la somme de 365 062,90 euros) ;
- Lot 9 du Parc d'Activités Technologiques d'une superficie de 56 ares et 41 ca, au prix de 52,90 euros/m² (soit la somme de 298 408,90 euros) ;
- Parcelles 207 et 535 cadastrées en section 8 pour une superficie de 50 ares et 81 ca et de 32 ares 24 ca (il s'agit de l'emprise de l'actuel Centre Technique Municipal), au prix de 52,90 euros/m² (soit la somme de 439 334,50 euros)

DIT qu'il sera rendu compte au Conseil Municipal de chacune des cessions à intervenir en application de la présente délibération ; **AUTORISE** le Maire, le 1^{er} Adjoint ou en cas d'empêchement le 2nd Adjoint, à signer les compromis, actes authentiques et définitifs de ventes ainsi que tous documents utiles à la mutation ; **NOMME** Maître Michaël JACOB, notaire de la Ville pour cette opération ; **IMPUTE** les recettes aux budgets 2016 et suivants ; **AUTORISE**, d'une manière générale, le Maire, le 1^{er} Adjoint ou en cas d'empêchement le 2nd Adjoint, à prendre toute mesure utile permettant la bonne exécution de la présente délibération.

9. **ACCORDE** la garantie de la commune à hauteur de 80 % de l'emprunt aux conditions in fine de 6 670 000 € (soit 5 336 000 €) que la SEM Société Tervilloise d'Aménagement Foncier contractera auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne pour une durée de 10 ans au taux annuel fixe de 0,89%, suivant l'offre annexée à la

présente délibération ; **AUTORISE**, d'une manière générale, le Maire, le 1^{er} Adjoint ou en cas d'empêchement le 2nd Adjoint, à intervenir au contrats de prêt qui seront passés entre la STAF et la CELCA ainsi qu'à signer tout document et à prendre toute mesure utile permettant la bonne exécution de la présente délibération.

10. **AUTORISE** la mainlevée de l'inscription AMALFI n° C2008THI013811 - Dépôt du 17 février 2000 ; **AUTORISE** le Maire, ou son représentant et plus spécialement son Adjoint à l'urbanisme, à prendre toute mesure et signer tout document permettant la bonne exécution de la présente délibération.
11. **DECIDE** de l'acquisition foncière de la parcelle de sol située rue du Maréchal Foch et cadastrée numéro 554/63 en section 5, d'une contenance de 1 are et 25 centiares, de la SCI Arcobat, et ce à l'euro symbolique ; **AUTORISE** le Maire, ou son représentant à ce type d'opération Monsieur Jean-Paul Boulay, à signer les actes authentiques et définitifs liés à l'acquisition, et d'une manière générale à prendre toute mesure et à signer tout document utile permettant l'exécution de la présente délibération ; **PREND EN CHARGE** les frais d'acte ; **MPUTE** la dépense à l'article 2111.
12. **PREND ACTE** de cette nouvelle configuration de voirie ; **DEMANDE** au Département de la Moselle le déclassement de la RD13A en vue de son reclassement dans la voirie communale ; **AUTORISE** l'acquisition à l'euro symbolique puis le classement de la Route Départementale 13A dénommée rue le Kem, dans le domaine public routier communal ; **AUTORISE** le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous actes et pièces s'y rapportant ; **AUTORISE** le Maire à solliciter tout financement y compris des subventions ; **DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des voies communales ; **DIT** que les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au budget 2016 et suivants.
13. **ALLOUE** une subvention complémentaire à l'association « Terville Florange Olympique Club volley-ball » de 13 000 € ; **DIT** que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6574 en subventions non affectées du budget 2016.
14. **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune pour le risque nucléaire.
15. **PREND ACTE** du compte-rendu annuel d'activité de la concession gaz 2015